

SOMMAIRE

CAS CRITIQUES EN MANAGEMENT N° 19 – 2021

Ont contribué à ce numéro 5

Précisions sur le format de la revue RCSG 7

CAHIER SPÉCIAL

Propos introductif à ce numéro

*Inès DHAOUADI, Sylvaine MERCURI CHAPUIS
Yves-Frédéric LIVIAN et Nathalie TESSIER* 9

Partie 1. Articles académiques

Limites et aménagements des démarches de libération d'entreprises.
Le cas Lactane

Emilie BOURLIER BARGUES, Bertrand VALIORGUE et Xavier HOLLANDTS 17

La théorie de l'effectuation, une théorie entrepreneuriale mise à l'épreuve
dans le cadre d'entreprises à destination de jeunes sans domicile

Julien BILLION, Claire DOUSSARD et Michel DALMAS 31

Partie 2. Cas pédagogiques

Lactane ou l'effet boomerang de la libération du travail

Emilie BOURLIER BARGUES, Bertrand VALIORGUE et Xavier HOLLANDTS 59

Fly me up, un projet de création d'entreprise en faveur de l'insertion
professionnelle des jeunes sans domicile

Julien BILLION, Claire DOUSSARD et Michel DALMAS 73

VARIA

Article académique

Vers un système d'information prenant en compte les questions sociales
et environnementales
Le cas de la méthode ADESS LOGIC®

Michel NEFTI 41

Cas pédagogique

(H)adess logic ou comment sortir de l'enfer d'une comptabilité
exclusivement financière

Michel NEFTI 81

RECHERCHE ET CAS EN SCIENCES DE GESTION

COMITÉ DE RÉDACTION

LE COMITÉ ÉDITORIAL

Gaël LETRANCHANT	Directeur de publication, Éditions EMS
Olivier JOFFRE	Rédacteur en chef, Université Paris-Est Créteil Val de Marne
Stéphane TRÉBUCQ	Rédacteur en chef, IAE de Bordeaux

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

Sue BRUNING	Business Administration, University of Manitoba (Canada)
Philippe DESBRIERES	Finance, IAE, Université de Bourgogne
Patrick JOFFRE	Stratégie, IAE de Caen et EM Normandie
Michel MARCHESNAY	Entrepreneuriat, Université de Montpellier
Ulrike MAYRHOFER	Marketing, IAE de Lyon, Université Lyon 3
Gilles PACHÉ	Logistique et Systèmes d'Information, Université d'Aix-Marseille 2
Yvon PESQUEUX	Contrôle de gestion, CNAM, Paris
Rick RINGER	Management and Quantitative Methods, Illinois State University (États-Unis)
Pierre ROMELAER	Organisation et Ressources Humaines, Université Paris-Dauphine
Hervé STOLOWY	Comptabilité et Audit, HEC, Paris
Nic TERBLANCHE	Marketing, University of Stellenbosch (South Africa)

LE COMITÉ D'ÉVALUATION

Pascal AUREGAN IAE de Caen	Sandrine EMIN Université d'Angers	Jean-François LEMOINE Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	G.D. SARDANA Bimtech, Birla Institute of Management Technology, Inde
Olivier BADOT ESCP Europe, IAE de Caen et Telfer School of Management (Université d'Ottawa)	Anne-Laure FARJAUDON Université Paris Dauphine	Sébastien LIARTE Université de Nancy 2	Koji SHIMOHATA Faculty of Management and Information Science Shikoku University, Japon
Christophe BENAVENT Université Paris Ouest	Marc FRECHET Université de Toulouse	Anne MILLIAT ISC Paris	Richard SOPARNOT Groupe ESC Clermont
Sandrine BERGER-DOUCE École des Mines St-Etienne	Frédéric FRÉRY ESCP Europe	Caroline MOTHE Université de Savoie	Samuel SPONEM HEC Montréal
Marc BIDAN Université de Nantes	Grégory GAMOT IAE de Lille	Philippe MOURICOU ESSCA Ecole de management	Albéric TELLIER Université de Caen
Johan BOUGLET Université Paris-Est Créteil Val de Marne	Nathalie GARDES Université de Bordeaux 4	Gilles PACHÉ Université d'Aix-Marseille 2	Arnaud THAUVRON Université Paris-Est Créteil Val de Marne
Manuel CARTIER Université Paris Dauphine	Ghislaine GARMILIS Institut Mines-Télécom Business School	Michel PENDARIES École Supérieure de Commerce & technologie de Toulon	Stéphane TREBUCQ IAE de Bordeaux
Julien CUSIN IAE de Bordeaux	Sébastien GEINDRE IAE de Grenoble	Serge PERROT Université Paris Dauphine	Alain VAS School of Management, Université catholique de Louvain
Salma DAMAK IHEC Carthage, Tunisie	Christophe HAAG EM Lyon Business School	Eric PERSAIS Université de Poitiers	Isabella VASCONCELOS Université FEI de Sao Paolo, Brésil
Hélène DELACOUR Université de Nancy 2	Sylvie HERTRICH EM Strasbourg et Université de Strasbourg	Loïc PLE IESEG School of Management, Lille	Hélène VIDOT-DELERUE Université du Québec à Montréal
Cécile DEJOUX CNAM Paris	Thierry ISCKIA Institut Mines-Télécom Business School	Bernard QUINIO Université Paris Ouest Nanterre La Défense, ESCP-Europe	Fabienne VILLESEQUE-DUBUS IAE de Perpignan
Aude DEVILLE IAE de Nice	Florence JASPART School of Management, Université catholique de Louvain	Juan RAPOSO Université Paris Dauphine	Zahir YANAT BEM-Bordeaux Management School
Carole DONADA ESSEC	Ronald KAMIN ISC Paris	Sophie REBOUD Groupe ESC Dijon Bourgogne	Zhang YANG Fudan University, P.R. Chine
Régis DUMOULIN Université d'Angers	Bouchra LEBZAR ENCG, Université Cadi Ayyad, Marrakech	Emmanuelle REYNAUD IAE d'Aix-en-Provence	
Bruno DURAND Université de Nantes			

Édité par EMS, marque d'IN QUARTO SARL

Mise en page : In Quarto / EMS

© Recherche et Cas en Sciences de Gestion, mai 2021

ISSN : 2646-6546

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO

Julien BILLION est docteur en sociologie (E.H.E.S.S./Columbia) et titulaire d'un executive M.B.A. (H.E.C. Paris). Il est enseignant en écoles de commerce, chercheur associé à l'Institut Polytechnique de Paris et co-fondateur de T.C.S. lab. Il est l'auteur d'un ouvrage *Je ne dors pas à la maison* sur les jeunes sans domicile à Paris et à New York et d'un documentaire long-métrage *Comme tout le monde* sur la jeunesse sans domicile.

Emilie BOURLIER BARGUES est professeur de management et de théories des organisations à l'ESC Clermont et chercheur au CleRMA. Ses travaux portent sur la socialisation organisationnelle et la gouvernance des entreprises.

Claire DOUSSARD est ingénieure paysagiste, urbaniste diplômée de l'université de Harvard et docteure en aménagement de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle est enseignante en géographie-aménagement anglophone à l'École Spéciale d'Architecture et chercheuse associée à l'UMR AUsser 3329 du CNRS. Experte freelance et co-fondatrice de T.C.S. lab, elle est également impliquée dans la valorisation de la recherche urbaine auprès des entreprises.

Michel DALMAS, Docteur en Sciences de Gestion, H.D.R., est en charge de la recherche au sein du Département Management et R.H. à l'E.M.L.V. Il est également titulaire d'un Master professionnel en psychologie clinique et il est diplômé de l'École de Management de Lyon. Il est spécialiste des recherches générationnelles (génération Y et Z) pour l'accès à l'emploi.

Xavier HOLLANDTS est Docteur et HDR en Sciences de Gestion. Il enseigne l'entrepreneuriat et la stratégie à KEDGE BS. Il accompagne également les étudiants dans la construction de leur business model et notamment grâce à l'incubation.

Ses recherches se concentrent sur la gouvernance des entreprises et les questions de théorie de la firme. Spécialiste des questions agricoles, il intervient régulièrement dans les médias sur ces différentes thématiques. Il est l'auteur du *Référentiel de gouvernance des coopératives agricoles* (2017) avec Bertrand Valiorgue. Ses travaux académiques ont notamment été publiés dans *Corporate Governance*, *Journal of Institutional Economics*, *Managerial and Decision Economics*, la *Revue Economique*, la *Revue d'Economie Industrielle*, la *Revue Française de Gestion*, *Finance-Contrôle-Stratégie*, *Management International*, ou la *Revue Française de Gouvernance d'Entreprise*.

Michel NEFTI est doctorant en sciences de gestion sous la direction de Stéphane Trébucq, rattaché au laboratoire IRGO (Institut de Recherche en Gestion des Organisations) à l'IAE de Bordeaux. Sa thèse porte sur les innovations comptables et s'appuie sur les comptabilités élargies aux préoccupations sociales et environnementales. Il est agrégé du second degré en économie et gestion (finance et contrôle), titulaire du diplôme supérieur de comptabilité et gestion et enseigne à l'Université de Bordeaux.

Bertrand VALIORGUE est professeur de stratégie et gouvernance des entreprises à l'Université Clermont Auvergne. Ses travaux de recherche portent sur la responsabilité sociale et la gouvernance des entreprises (www.bertrand-valiorgue.com).

PRÉCISIONS SUR LE FORMAT DE LA REVUE RCSG

La revue *Recherche et Cas en Sciences de Gestion* (RCSG) propose un format associant deux types de contributions. Une première partie regroupe les articles au format académique rédigés par les auteurs des cas, qui apportent leur expertise sur un domaine, à travers un état de l'art, permettant de positionner le cas au regard de la littérature existante. Ce travail nous semble important dans un contexte où les étudiants éprouvent beaucoup de difficultés à envisager la résolution d'un cas en lien avec la littérature académique. Si l'on souhaite également s'inscrire dans une conception cumulative de la connaissance, il est intéressant de mettre en évidence l'originalité du cas présenté, et son apport. Dans une seconde partie ont été placés les cas pédagogiques. Le format de ces derniers n'a pas changé par rapport à ce qui était proposé dans la *Revue des Cas en Gestion*, bien qu'à l'avenir, nous ne puissions exclure l'émergence de nouveaux formats numérisés, notamment lorsqu'il s'agira de travail sur des volumétries de données beaucoup plus importantes (voir le « Big Data »). Enfin, les guides de solutions et d'animation des cas, réservés aux abonnés de la revue, sont mis à leur disposition en ligne.

Nous invitons l'ensemble des futurs auteurs proposant des cas à la revue RCSG de s'inspirer des numéros au nouveau format, afin de bien saisir la nature de l'exercice qui leur est désormais demandé. La production d'une revue de la littérature est un travail nouveau, et nous avons pleinement conscience qu'il rajoute une charge de travail supplémentaire. Il représente cependant un gain considérable pour les auteurs, leur permettant de mieux réaliser le potentiel de publication scientifique à partir du ou des cas qu'ils étudient. Comme nous avons pu le montrer dans le cadre d'un séminaire organisé à la FNEGE, il ne nous semble pas pertinent de séparer enseignement et recherche. Bien au contraire, dans le cadre de la production de cas pédagogiques, ces derniers peuvent servir de passerelle vers des publications académiques, non seulement dans le cadre de la revue RCSG, mais également sous d'autres formats dans d'autres revues scientifiques.

L'idée même d'un article académique portant sur le cas n'est pas nouvelle. Elle a déjà été développée par d'autres revues centrées sur les questions éducatives et l'enseignement à partir de cas. Dans l'environnement francophone, ce format représente en revanche une nouveauté. Nous espérons aussi que dans l'esprit des lecteurs et des auteurs, les trois livrables seront bien différenciés : tout d'abord l'article sur le cas, qui constitue une sorte de GPS académique des connaissances existantes, mobilisables, et permettant

de qualifier l'originalité du cas soumis, puis le cas, pouvant intégrer des références académiques clés, mais dont l'objet est de présenter les données à traiter, et enfin le guide d'animation, à ne pas confondre avec un corrigé, puisque la résolution d'un cas relève plus d'un processus de construction pour partie inattendu. Le cas peut servir une discussion, et les témoignages révéler certaines dimensions qui n'apparaissaient pas forcément de prime abord. La capacité à résoudre un cas dépend alors de l'expérience des étudiants, de leur niveau de compétence et d'expertise, mais aussi de leur curiosité et capacité coopérative et délibérative. Il serait par conséquent vain de tenter de trouver dans les articles sur les cas une unique résolution. Les auteurs peuvent y effectuer un retour d'expérience de leur animation, et y fournir des pistes ou idées, en proposant un traitement du cas selon des clés qu'eux-mêmes ont privilégié.

Olivier Joffre, Stéphane Trébucq

PROPOS INTRODUCTIF À CE NUMÉRO

INÈS DHAOUADI, Enseignant-Chercheur, UR Confluence, Sciences et Humanités – UCLy – ESDES.

SYLVAIN MERCURI CHAPUIS, Enseignant-Chercheur, UR Confluence, Sciences et Humanités – UCLy – ESDES.

YVES-FRÉDÉRIC LIVIAN, Professeur honoraire à l'IAE, Université Jean Moulin Lyon3.

NATHALIE TESSIER, Enseignant-Chercheur, UR Confluence, Sciences et Humanités – UCLy – ESDES.

Ce qui est écrit dans le cas que vous nous avez demandé de préparer, ce n'est pas la vraie vie, ça ne se passe pas comme ça ! La situation me paraît trop idyllique et elle ne restitue pas la réalité en entreprise. Pire encore, ça conduit les apprenants à construire des idées reçues sur leur rôle de manager « hyper-confiant » à la sortie de l'école !¹

Telle est l'interpellation qu'un étudiant nous a récemment lancée consacrant une fois de plus l'inadéquation des cas pédagogiques habituellement utilisés dans les établissements d'enseignement de gestion. Cette anecdote est révélatrice d'une insuffisance dans la pédagogie des cas telle qu'elle a été pratiquée jusqu'à présent en France. Plus précisément, nous constatons les écueils suivants :

- Une insuffisance de recours à des fondements théoriques robustes permettant une véritable analyse des situations traitées dans les études de cas ;
- Une méconnaissance de la part des étudiants du contexte socio-historique dans lequel se trouve la situation décrite ;
- Un souci prioritaire de trouver une solution opérationnelle généralisable entraînant une insuffisance de réflexion ouverte sur une multiplicité d'alternatives possibles.

D'où l'objectif d'encourager le développement de cas pédagogiques en management qui invitent les apprenants à avoir un regard critique sur les

1. Extrait d'un échange avec un étudiant en 1^{re} année au cours de l'animation d'une étude de cas en janvier 2018.

pratiques organisationnelles contemporaines et développent chez eux la posture de réflexivité critique. Cette posture favorise, chez les apprenants, une réflexion sur leurs idées reçues concernant l'organisation, la nature du management et des pratiques organisationnelles ainsi que sur le pouvoir, les luttes et les idéologies inscrites dans les pratiques managériales. À la différence des cas pédagogiques classiques, les cas critiques constituent une alternative radicale aux théories et aux modèles *mainstream* en management en développant des objectifs et des contenus différents qui s'inscrivent dans les *Critical Management Studies* (CMS), soit dans des revues généralistes soit dans des revues spécialisées porteuses d'une approche critique.

GENÈSE ET FONDEMENTS DU NUMÉRO SPÉCIAL SUR LES CAS PÉDAGOGIQUES CRITIQUES

Depuis une dizaine d'années, le courant des CMS, qui s'est développé en Grande-Bretagne au début des années 1990, suscite l'intérêt croissant de la communauté académique francophone (Golsorkhi *et al.*, 2009 ; Allard-Poesi et Loilier, 2009 ; Taskin et Nanteuil, 2011). Le postulat central qui guide les CMS consiste à « rejeter l'idée selon laquelle le management se réduirait à une activité technique et l'organisation à un instrument neutre pour réaliser des objectifs partagés » (de Nanteuil et Taskin, 2011, p. 19). Ainsi, de plus en plus d'enseignants-chercheurs orientés vers ces études s'interrogent sur la pédagogie correspondante. En effet, à quoi serviraient des approches originales, remettant en cause les fondements du *mainstream*, si elles ne débouchaient pas aussi sur un renouvellement des enseignements ?

En Grande-Bretagne, et depuis une quinzaine d'années, un courant est né autour d'approches alternatives d'enseignement intitulées *Critical Management Education* (CME) (voir notamment Grey 2004, Boje et Arkoubi 2008). En outre, le *Dark Side Case Writing* réunit tous les ans, depuis 2001, un concours du meilleur cas illustrant le « côté sombre » du management moderne. Trois recueils d'études de cas s'inscrivant dans cette perspective ont été publiés². Néanmoins, pour l'enseignant francophone, pourtant aujourd'hui doté de trois ouvrages généraux³ sur l'approche critique, désireux d'utiliser de nouveaux supports pédagogiques, rien n'existe vraiment dans ce sens. Le comment enseigner est débattu (de Woot et Kleyman, 2011) or ce que nous constatons est davantage l'absence d'outils pour le faire : les ressources restent rares en particulier dans la sphère pédagogique francophone.

Dès lors, notre intention consiste à faire des propositions sur l'enseignement francophone de l'approche critique en management et de nous positionner par rapport aux *Dark Side Cases*. Parmi les supports pédagogiques

2. Raufflet, E., & Mills, A. J. (Eds.) 2009 ; Diochon, P.F., Raufflet, E. and Mills, A.J. (Eds.) 2013 et Sauerbronn, F.F., Diochon, P.F., Raufflet, E. and Mills, A.J. (Eds.) 2018.

3. Rappelons ceux dirigés par 1/ Golsorkhi, D ; Huault, I. et Leca, B. (2009) ; 2/ L. Taskin et M. de Nanteuil (2011) et 3/ F. Palpacuer, M. Leroy et G. Naro (2010).

critiques utilisés, nous proposons de nous centrer sur les cas pédagogiques qui s'intègrent facilement dans les enseignements actuels, ne nécessitent pas un gros investissement et qui sont faciles à diffuser. Ceux-ci peuvent être des cas « papiers » ou des supports divers (bande dessinée, cahier d'illustrations, etc.)⁴. La méthode des cas est encore aujourd'hui largement répandue et prépondérante dans les enseignements en management. De plus au niveau institutionnel, elle est la mieux acceptée dans la mesure où les innovations pédagogiques prônées par beaucoup d'établissements (tels que les MOOCs et les *Serious Games*) semblent, dans la pratique, encore difficiles à mettre en œuvre ou nécessiteraient des investissements élevés.

OBJECTIFS ET THÈMES POSSIBLES

Le numéro spécial sur les cas pédagogiques critiques vise à proposer un renouvellement des outils pédagogiques en s'inscrivant dans les approches critiques en management. Il vise ainsi à repenser et écrire autrement (scénarisation, vocabulaire, etc.) les cas pédagogiques en management à travers des études de cas critiques qui permettent aux apprenants d'analyser des situations managériales complexes soulevant des dilemmes éthiques et des rapports de force conflictuels entre les différentes parties prenantes d'une organisation. Ces études de cas dépassent les limites de l'approche *Bad Apples* qui caractérisent en particulier les deux premières collections des *Dark Side Cases* qui tend à simplifier la complexité de la réalité organisationnelle⁵.

Les objectifs d'un cas pédagogique critique : permettre aux apprenants de :

- Se mettre en contact de réalités souvent ambiguës et pouvant soulever des questions éthiques (rapports de force, lutte pour le pouvoir, corruption, népotisme, etc.) ;
- Utiliser des approches théoriques hétérodoxes afin d'analyser les crises financières, sociales ou écologiques qui mettent de plus en plus en cause le discours *mainstream* en management ;
- Traiter des situations de déséquilibre de pouvoir et/ou de domination (à l'intérieur de l'organisation ou entre organisations) ;
- Décrire des situations où certaines parties prenantes s'opposent aux projets de changement initiés par les dirigeants (consommateurs, salariés, syndicats, fournisseurs, clients, gouvernement, populations locales, associations, etc.) ;
- Montrer les aspects dysfonctionnels de certains anciens ou nouveaux outils de gestion (exemples : *reporting extra-financier*, évaluation des performances, ERP, bilan carbone, *Mix Marketing*, etc.).

4. Deux cas critiques ont été déposés à la Centrale des cas et médias pédagogiques (CCMP) : « Travailler chez BricoBest : enfer ou paradis ? » et « Faut-il financer le coton OGM ? ».

5. Notons un numéro spécial à paraître en 2021 de la *Revue Internationale de Cas en gestion* (RICG) sur le thème de la Criminalité en col blanc.

À travers la réalisation de ce numéro spécial sur les cas en management critique, nous avons encouragé : d'une part les soumissions examinant une série de questions sociales et organisationnelles dans toutes les disciplines de gestion ; d'autre part les participants à utiliser des formats innovants dans leurs cas (jeux de rôle, vidéos, documentaires, bandes dessinées, cahiers d'illustrations, portraits, etc.).

LES CRITÈRES DE SOUMISSION DU CAS PÉDAGOGIQUE CRITIQUE⁶

En se basant sur la littérature consacrée au CMS et à la CME, nous considérons qu'un cas pédagogique en management critique devrait répondre aux critères suivants :

- L'utilisation d'approches théoriques hétérodoxes afin de proposer une analyse alternative du discours et des pratiques *mainstream* en management ;
- La mise en lumière des éléments de nature contradictoire/paradoxe qui placent l'apprenant dans une situation de dilemme ;
- L'illustration de la diversité des acteurs/parties prenantes tant dans les domaines politique, économique, institutionnel, social, etc. ;
- La mise au jour des idéologies sous-jacentes aux pratiques et aux outils de gestion ;
- La non focalisation exclusive sur la réussite (ni non plus sur les échecs) ;
- La considération d'alternatives/solutions possibles dans la discussion ;
- L'originalité des supports pédagogiques utilisés (l'utilisation de supports visuels tels que vidéos, films, documentaires, etc.) ;
- L'utilité des notes pédagogiques qui accompagnent les cas critiques ainsi que la bibliographie académique associée.

Les cas en management critique retenus dans ce numéro spécial répondent à ces critères. Nous allons les présenter ci-après successivement.

Dans le cas proposé par Emilie Bourlier Bargues, Xavier Hollandts et Bertrand Valiorgue, « Lactane ou l'effet boomerang de la libération du travail » les paradoxes sont clairement mis en lumière que ce soit en ce qui concerne les organisations bureaucratiques ou libérées. Le contrôle est un sujet central, notamment la construction de sa forme hybride qui soutient le contrôle managérial, l'autonomie et la responsabilité des travailleurs. La réflexion critique est un objectif central pour les auteurs qui ont su faire de Lactane un cas d'étude à forte valeur pour les apprenants qui sauront davantage faire face aux différentes modes qui traversent le champ de la gestion.

6. Ces critères ont été présentés lors d'une table ronde animée au 6^e Atelier Doctoral sur les *Critical Management Studies* à l'Université de Paris-Est, le 29 mars 2017.

Le cas « Fly me up, un projet de création d'entreprise en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes sans domicile » co-écrit par Julien Billion, Claire Doussard et Michel Dalmas, présente une réflexion sur la création d'entreprises en faveur d'une population peu étudiée : les jeunes sans domicile fixe. L'étude de cas, à travers le personnage de Marie, interpelle les étudiants sur le caractère peu innovant des structures « classiques » d'aide à l'insertion professionnelle existantes. Les étudiants sont amenés à débattre dans une perspective critique et réflexive sur le rôle des entreprises dans la société et sur leurs fonctions d'insertion auprès des populations vulnérables. L'article académique quant à lui explore les travaux de Sarasvathy sur l'effectuation pour en faire un élément de réponse pertinent au cas et s'éloigne des conceptions plus traditionnelles des théories de l'entrepreneuriat.

Les coordinateurs tiennent à remercier l'ensemble des contributeurs pour les efforts fournis pour répondre aux critères et objectifs de ce numéro spécial. Ils remercient aussi les reviewers anonymes des contributions pour la qualité et l'efficacité de leurs commentaires. Les coordinateurs adressent enfin tous leurs remerciements aux éditeurs de la revue *Recherche et Cas en Sciences de Gestion* pour leur appui et pour avoir facilité la parution de ce numéro spécial.

Coordinateurs du numéro spécial :

Inès DHAOUADI, Enseignant-Chercheur, UR Confluence, Sciences et Humanités – UCLy – ESDES.

Sylvaine MERCURI CHAPUIS, Enseignant-Chercheur, UR Confluence, Sciences et Humanités – UCLy – ESDES.

Yves-Frédéric LIVIAN, Professeur honoraire à l'IAE, Université Jean Moulin Lyon3.

Nathalie TESSIER, Enseignant-Chercheur, UR Confluence, Sciences et Humanités – UCLy – ESDES.

Bibliographie

Allard-Poesi, F. & Loilier, T. (2009). Qu'est-ce que la critique en sciences de management ? Que pourrait-elle être ? *Série Études critiques en management*, Économies et Sociétés.

Alvesson, M, Bridgman T., Willmott H. (2009). *The Oxford Handbook of Critical Management Studies*, Oxford, Oxford University Press.

Alvesson M., Willmott H. (1992). *Critical Management Studies*, London, Sage Publications.

Alvesson M., Willmott H. (1996). *Making Sense of Management A Critical Introduction*. London, Sage Publications.

Boje D., Arkoubi, K. (2009). Critical Management Education Beyond the Siege, in Armstrong, S and Fukami, C. *The Sage Handbook of Management Learning, Education and Development*, London, Sage.

Cristol, Denis (2019). « Chapitre 3. L'apprenance un concept critique des sciences de gestion ? », Soufyane Frimousse éd. (2019), *L'apprenance au service de la performance*. EMS Editions, pp. 35-50.

Fatien Diochon P., Raufflet E., Mills A. (Eds) (2013), *The dark side 2: critical cases on the downside of business*, Greenleaf Publications.

Golsorkhi, D., Huault, I. et Leca, B. (Coord.) (2009). *Les études critiques en management. Une perspective française*, Québec, Presses de l'Université de Laval.

Grey Ch. (2004), *Reinventing business schools : the Contribution of CME*, *Academy of Management Learning and Education*, 3, 2, 178-186.

Livian Yves-Frédéric, « Travailler chez BricoBest : enfer ou paradis ? », Centrale des cas et médias pédagogiques.

Livian Yves-Frédéric, « Faut-il financer le coton OGM ? », Centrale des cas et médias pédagogiques.

Osty, F., Uhalde, M. (Eds) (2007). *Les mondes sociaux de l'entreprise, penser le développement des organisations*, Paris, La Découverte.

Palpacuer, F., Leroy, M. & Naro, G. (Coord.) (2010), *Management, mondialisation, écologie : regards critiques en sciences de gestion*, Paris, Editions Hermès Sciences.

Parker, M. (2018). *Shut down the Business School: What's Wrong with Management Education*, Pluto Press.

Pesqueux Yvon (2020). Postures du culturalisme et sciences de gestion.

Raufflet E., Mills A. (Eds) (2009). *The dark side: critical cases on the downside of business*, Greenleaf Publications.

Sauerbronn, F.F., Diochon, P.F., Raufflet, E. and Mills, A.J. (Eds.) (2018). *The Dark Side 3: Critical Cases on the Downside of Business*. New York, Routledge.

Taskin, L & de Nanteuil, M. (Eds.) (2011). *Perspectives critiques en management Pour une gestion citoyenne*, Bruxelles, De Boeck.